



PRODUIRE AUTREMENT

L'insémination animale

La Bergerie Nationale, berceau de l'insémination

La technique fut mise au point en France à la Bergerie Nationale pendant la seconde guerre mondiale. L'école de Rambouillet forme des techniciens inséminateurs depuis 1946.

On s'est d'abord attaché à développer l'insémination bovine afin d'augmenter significativement la production laitière. Aujourd'hui près de 90 % du cheptel laitier français est inséminé et on compte environ 1700 inséminateurs bovins.

L'insémination n'est pas synonyme d'intensification des systèmes d'élevage. Cette pratique demeure avant tout un outil de sélection génétique permettant de démultiplier la descendance des meilleurs mâles, mais en considérant d'autres critères que la seule quantité de lait : fertilité, longévité, robustesse des membres, résistance aux maladies... Cela permet d'avoir des animaux mieux adaptés à leur environnement et aux attentes de l'éleveur.

L'insémination se pratique également sur les espèces porcine, ovine, caprine, équine, sur les lapins et les volailles.

Une avancée qui bénéficie aux éleveurs

Grâce à la diffusion du progrès génétique, l'éleveur bénéficie d'un grand choix de reproducteurs parmi lesquels il peut sélectionner ceux qui conviennent à ses objectifs ; objectifs en lien avec le développement durable, la composition du lait ou d'autres critères à améliorer.

L'insémination évite à l'éleveur d'avoir à entretenir des taureaux avec tous les risques et surcoûts que cela implique. Elle permet aujourd'hui de choisir le moment idéal de mise à la reproduction des femelles ainsi que le sexe de l'animal à naître en utilisant des semences sexées avec une fiabilité d'environ 90 %. Sont utilisées des semences agréées, certifiées indemnes de maladies, notamment sexuellement transmissibles.

La conservation des semences par congélation à la cryobanque nationale permet également de préserver le patrimoine génétique des races en péril ou à faible effectif.